



Au sommaire de ce numéro

Nourrir le monde sans épuiser la terre.....	2
Echos de laCNCL (<i>Cécile Ganeval et autres</i>).....	4
Poursuite du débat au sujet de l'Europe (<i>Michel Berger</i>).....	5
Un projet d'université populaire à Malakoff.....	5
Agenda ; Organisation d'Attac 92.....	6

Pacte avec les loups de la finance (article de Politis, 30 mars. Extraits)

Avez-vous pensé à régler votre cotisation 2011 ?

L'année 2011 sera marquée par de nombreux événements au cours desquels Attac doit avoir les moyens d'agir et de fédérer, et nous aurons plus que jamais besoin de moyens pour notre association, dont le financement est constitué pour plus de 95 % des cotisations et dons versés par ses adhérents.

Si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu, vous pourrez déduire 66% de votre cotisation du montant de votre impôt.

Faites adhérer à ATTAC !

A ATTAC, on ose penser des alternatives

L'émancipation humaine a besoin de nouveaux horizons et de nouveaux repères. La construction des biens communs nous semble une priorité, sur les plans local, national, continental et mondial. Nous travaillons à les promouvoir, en liant l'expérimentation sur le terrain et la réflexion théorique.

Le prochain numéro paraîtra début mai.

Diffusez, par courriel ou sur papier...

Vous souhaitez abonner des parents, des amis ? Il vous suffit de nous le demander.

Les citoyens et salariés de l'Union européenne n'ont qu'à bien se tenir. Car voici ce qu'on peut lire dans le « pacte pour l'euro » adopté lors du Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement les 24 et 25 mars : « *les augmentations significatives et durables[de salaires] pourraient provoquer une érosion de la compétitivité* ». Faut-il comprendre que, désormais, les augmentations de salaire ne sont plus négociables sur le lieu de travail, mais seront soumises à l'avis de la commission européenne ? Comme ne l'indique pas son nom, le « pacte pour l'euro » promet de désagréables surprises à la grande majorité des Européens, comme le blocage des salaires, donc, ou la remise en cause des protections sociales. Des économistes, des élus et des syndicalistes analysent ici les raisons et les conséquences de ce plan d'austérité à grande échelle.

1^{ère} étape, 2009-2010 : protéger les marchés financiers. *Benjamin, Coriat, « économiste atterré »*

Les décisions prises au Conseil européen sont les conséquences de la crise financière de 2008-2009. Dans la plupart des pays, les Etats ont racheté les dettes bancaires en recapitalisant les banques et en réunissant les créances douteuses pour les mettre sous leur responsabilité. Tout a été mis en œuvre pour protéger les financiers et faire en sorte que les dettes privées non solvables le redeviennent grâce à la garantie publique. Le cas typique est l'Irlande : les banques se sont surendettées et ont versé des dividendes et des bonus absolument atomiques. Elles n'étaient plus en état de faire face à leurs créances pendant la crise. L'Etat irlandais a payé à leur place tout en instaurant des plans d'austérité et des augmentations d'impôts.

Pour faire face à la récession générale provoquée par l'explosion bancaire, les Etats européens se sont aussi endettés sur les marchés financiers. Or, une disposition du traité de Lisbonne interdit à l'UE de venir à la rescousse des Etats en difficulté. Résultat : face à la puissance des marchés financiers, l'euro s'en est trouvé menacé. L'UE a été obligée d'intervenir et s'est portée au chevet de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande et aujourd'hui du Portugal, en « violation » du traité. Le Conseil européen avait donc la nécessité de modifier le traité constitutionnel pour permettre à la zone euro de garantir les dettes d'Etat auprès des marchés et de constituer un fonds nommé mécanisme européen de stabilité (MES). Pour bénéficier des possibilités d'emprunts, les chefs d'Etat européens ont imposé une série de conditionnalités dans un « pacte pour l'euro ».

2^{ème} étape, décembre 2010 : éloigner les citoyens des lieux de décision. *Marine Billard, députée (Parti de gauche)*.

Au nom des politiques économiques, le Conseil européen impose des décisions sur les politiques sociales. Ce qui est scandaleux, c'est que cela se décide dans le secret de la commission européenne. Avec le « semestre européen de coordination des politiques économiques », les parlements verront leur budget préalablement soumis à la Commission européenne. Les parlements ne se prononceront qu'en dernier lieu et devront prendre en compte les objectifs fixés dans le pacte pour l'euro. Ainsi, l'objectif de réduction des déficits sera à l'ordre du jour du Parlement français dans les semaines qui viennent. Le pacte préconise aussi le blocage des salaires et manifeste la volonté de ne plus avoir de salaires discutés nationalement, comme le Smic en France. Il veut une ouverture des marchés plus poussée des secteurs protégés (protection sociale) et souhaite revenir sur ce qu'il appelle « des restrictions disproportionnées sur les heures d'ouverture et de zonages » des commerces et des services, ce qui signifie plus de travail de nuit et le dimanche. Il est même conseillé de supprimer des régimes de retraite anticipée.

3^{ème} étape, mars 2011 : institutionnaliser la rigueur budgétaire. *Liêm Hoang-Ngoc, député européen*

(PS). La Commission a été chargée par le Conseil européen, avec l'appui de l'Allemagne, de rédiger six directives qu'on appelle le « paquet gouvernance ». Elles sont la déclinaison du pacte pour l'euro dans le cadre du semestre européen qui se met en place.

Ces directives devraient être votées au Parlement européen en codécision avec le conseil au mois de juin. Elles consistent à institutionnaliser la rigueur budgétaire et donc à durcir l'actuel pacte de stabilité et de croissance. On prend en considération les déséquilibres économiques de l'Union, et on va inviter les pays déficitaires à baisser les salaires pour qu'ils gagnent en compétitivité et relancer leur croissance. Le « paquet gouvernance » risque d'être adopté en l'état compte tenu de la majorité en train de se dessiner en sa faveur.

4^{ème} étape : vers un mouvement social européen ? *Pierre Khalfa, syndicaliste (Solidaires)*.

C'est une attaque de grande ampleur. La question de la dette publique sert de prétexte au gouvernement pour parachever la remise en cause des droits sociaux au niveau européen depuis maintenant un quart de siècle. Il s'agit d'une cure d'austérité en fait permanente qui s'appuie sur un gonflement des dettes publiques. Que la Confédération européenne des syndicats ait pris conscience des dangers est une bonne chose.

Nourrir le monde sans épuiser (et sans détruire) la terre

Notes prise par J-P. Allétru lors de la réunion Attac92 à Montrouge, le 3 mars 2011, avec **Marc Dufumier**, agronome, enseignant à l'Institut National Agronomique de Paris.

Nous serons 9 milliards d'humains sur Terre en 2050.

Chacun a besoin pour vivre de 2200 kcal /jour, ce qui correspond à l'équivalent de 200 kg de céréales par an.

La production agricole actuelle correspond à 330 kg/hab/an : elle est donc **excédentaire**.

Mais

- il y a une demande de plus en plus importante d'alimentation carnée (lait, œufs, viandes), ce qui augmente la production végétale à fournir (il faut 3 à 10 calories végétales pour fabriquer 1 calorie animale) ;
- la production agricole s'oriente prioritairement vers les marchés solvables, parmi lesquels l'alimentation du bétail, la production d'éthanol pour les voitures (on achète ce qui échappe aux pauvres ... dont la viande, mangeuse de céréales, de végétaux, de légumineuses...);
- une partie de la population (y compris dans les pays riches) n'est pas assez riche (les plus pauvres sont des paysans ou d'ex paysans, qui se retrouvent en bidonvilles ou fuient)...

Lutter contre la faim c'est d'abord lutter contre la pauvreté. Il faut une redistribution des revenus à l'échelle internationale.

Les inégalités de revenus sont à l'origine des migrations. Sait-on qu'en France un tiers des clandestins sont des Chinois (alors même que la Chine connaît la formidable croissance que l'on sait, de 10 % chaque année) ? Il s'agit d'un phénomène nouveau, qui date précisément de l'entrée de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui a entraîné l'alignement du prix du riz en Chine sur les cours mondiaux.

L'agriculture n'étant pas protégée par des droits de douane, de nombreux paysans sont contraints à l'émigration, ils ne sont pas assez compétitifs. Les paysans, partout dans le monde, vont défricher des forêts (quand il y en a), gonfler les bidonvilles, puis tenter d'émigrer vers les pays développés (et il faut cotiser dix bœufs pour payer un passeur...). Partout on trouve des gens qui hypothèquent leur terre (quand ce n'est pas, comme à Bangkok, leurs filles...). Les Burkinabés fuyant la pauvreté sont allés vers les dernières forêts en Côte d'Ivoire, pour planter des cacaoyers (et on a là l'explication principale des troubles qui agitent ce pays).

Avec la chute des dictatures dans le monde arabe, on « découvre » qu'il y avait des dictatures dont le rôle était d'empêcher les gens de migrer...

Les surplus alimentaires des pays développés (poudre de lait, poulets, ...) sont bradés aux pays du Sud, et l'agriculture locale se trouve ainsi ruinée.

En Casamance, des paysans repiquent le riz à la main, sans engrais organique ni chimique, mais avec les alluvions du fleuve : le rendement est d'une tonne par an et par hectare. Un agriculteur peut cultiver un demi hectare et produire 500 kg de paddy (riz non décortiqué), et nourrir 2 personnes.

Le riz au Sénégal se vend au même prix que le riz de Camargue, de Louisiane.

En Camargue, un agriculteur cultive 100 ha, avec des engrais, et produit 5 tonnes par hectare, soit 500 tonnes par actif et par an : 1000 fois plus que l'agriculteur de Casamance.

Pour calculer la valeur ajoutée de l'agriculteur de Camargue, il faut retirer la valeur du carburant, des produits phytosanitaires, l'usure du tracteur... soit 80 % du total (eh oui ! notre agriculture est très destructrice !). Ainsi corrigée, la productivité **du travail de l'agriculteur camarguais reste 200 fois supérieure à celle du paysan de Casamance...** Ce qui signifie que celui-ci doit accepter une rémunération 200 fois moindre que celui de Camargue !...

La faim dans le monde est un problème de pauvreté : sur le même marché mondial on met en concurrence des gens qui travaillent à la main et d'autres qui travaillent avec tracteurs, engrais, ...

Et en plus, nous détruisons notre écosystème.

Conclusion : il faudrait protéger les agriculteurs des pays du Sud par des droits de douane (rendre la nourriture plus chère pour permettre de rémunérer les agriculteurs).

Les contradicteurs (les tenants de l'économie libérale) disent : si on met des droits de douane, vous maintenez la population dans cet état misérable. Il vaut mieux (c'est tout l'intérêt du libre échange) que chaque pays se spécialise dans son avantage comparatif (c'est la théorie de Ricardo). Les pays tropicaux vendront leurs produits tropicaux, c'est un échange gagnant-gagnant.

[Un participant : la Malaisie a imposé des barrières douanières.

Marc Dufumier : en effet, et malgré l'avis du FMI. Et cela lui a permis de se relever plus rapidement de la crise financière (il s'agit de l'avant-dernière)]

Que répondre ? Le mil et le sorgho produits aux Etats-Unis sont plus compétitifs, même chose pour le coton ; l'arachide est concurrencée par le tournesol (l'huile de tournesol est à peu près au même prix).

L'échange est inégal : une quantité de travail contre 200 quantités de travail : ça ne se voit pas, on échange en monnaie. La broderie guatémaltèque est vendue au prix d'un t-shirt. Souvent les terres sont perdues, vendues, hypothéquées...

Le Sénégal produit des enfants pour les exporter vers la France (plutôt que d'en faire des paysans sur place) ? Mais là, non : on ferme les frontières...

Des cultures rentables ? la coca dans les pays andins, le cannabis dans le Rif (on a choisi d'importer le cannabis pour ne pas importer de Marocains)...

Il faut se rappeler que c'est la France qui a introduit la culture du tabac et de l'opium dans un certain nombre de pays...

Pour les libéraux, si la concurrence est parfaite (aucun monopole, pas même sur les terres ; libre circulation des marchandises et des facteurs de production, y compris la main d'œuvre), alors on obtient l'optimum collectif (c'est l'optimum de Pareto).

Quand on se rapproche de cette concurrence, les hommes cherchent à migrer...

De nombreux pays ont cherché à suivre les recommandations libérales. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, la Malaisie, ..., se sont spécialisés en café/cacao : il y a eu surproduction, chute des prix, des agriculteurs encore moins rémunérés.

Et en agriculture, on ne se reconvertit pas rapidement vers des productions plus rentables : un cacaoyer est planté pour 20-25 ans...

Le capital se déplace pour mettre à profit les bas salaires. Ce qui fait que la Chine connaît une croissance à 10 % depuis des années...

Mais en Chine, 500 millions de ruraux frappent aux portes des villes.

Les emplois tunisiens se délocalisent en Chine (au fur et à mesure que les usines deviennent obsolètes).

Le problème de la faim ne sera résolu que lorsque les pays déficitaires auront le droit de mettre des droits de douane pour rémunérer les agriculteurs (c'est d'ailleurs ce que nous avons fait, nous, Européens, après la deuxième guerre mondiale ; on a même subventionné nos exportations)...

Chez nous aussi, il faut revoir notre copie. On devrait dire : « on renonce à exporter nos produits agricoles (sucre, lait, viande, céréales) à vil prix ; on va libérer nos terres pour faire autre chose, des protéines végétales (pois chiches, fèves, ..) ou animales (luzerne, sainfoin, pois fourragers, ...), alors qu'on les importe (soja brésilien, ...).

Les pays excédentaires (Brésil, Argentine, ...) ne sont pas ravis de produire du soja pour nos cochons et de l'éthanol pour nos voitures ; le Brésil lui aussi aurait intérêt à protéger son agriculture.

Question : avec les droits de douane, les pays du Sud auront-ils les moyens de s'alimenter ? Sauf à mettre beaucoup d'intrants ? Ne parle-t-on pas de stress hydrique ?

Réponse : **il serait possible de nourrir 9 milliards de personnes par une agriculture répondant au cahier des charges de l'agriculture bio.** Je travaille dans les pays déficitaires (Laos, Costa Rica, ...).

Les calories alimentaires nous viennent du soleil (photosynthèse) : les plantes absorbent le CO₂, et produisent des hydrates de carbone (sucre, amidon) dont nous nous alimentons. Mais la plante a besoin d'eau.

Mélangeons les espèces (associations de cultures), rien de mieux qu'une couverture végétale permanente afin que pas un rayon de soleil ne tombe à terre, et afin de créer un micro-climat, pas trop exposé au vent –de l'intérêt des haies) ; évitons le ruissellement, afin que l'eau reste dans les 25 premiers centimètres d'un sol riche en humus (carbone + azote, calcium, potasse, phosphore).

Plantons des arbres. La chute des feuilles fertilise le sol. Au Niger, par exemple, on peut faire pousser des acacias qui fournissent un feuillage léger qui ne produit pas trop d'ombre, et qui est utilisé comme fourrage pour les bêtes.

L'azote de l'air est inépuisable.

Pour le phosphore, c'est plus compliqué, mais il y a des marges de progrès.

Chez nous aussi, il faut remettre des haies. Nos sols ont perdu de l'humus.

De 1 tonne par hectare, on peut passer à 2,5 tonnes par hectare en dix ans.

Il y a 1,5 milliard d'hectares cultivés dans le monde, et 4,2 milliard d'hectares cultivables (qui ont été cultivés, et qui ont été abandonnés).

Multiplier la production par 2,5 en 40 ans, c'est presque partout possible.

Il y a quelques exceptions : vallée du Nil ? Une bande cultivable étroite, où domine la culture du coton.

La Chine, le Vietnam ne pourront pas s'autosuffire en tout, surtout si se développe la consommation du lait, des œufs, de la viande. Les protéines végétales pour nourrir les animaux viendra du Brésil.

Il vaut mieux utiliser comme engrais l'urine des cochons que de recourir à des engrais de synthèse coûteux en énergie.

Techniquement, on peut être optimiste.

Politiquement, c'est moins sûr.

Pour l'ONU (la FAO), les pays du Nord doivent aider les pays du Sud pour réaliser les Objectifs du Millénaire (c'est-à-dire donner de l'argent aux gouvernements) : mais cette aide se perd (corruption, incapacité des gouvernements, lenteurs bureaucratiques, ...).

La meilleure solution, ce serait d'instituer des droits de douane.

[Question : mais il faut quand même des routes...

Réponse : pas forcément des routes : des sentiers à mules, des pirogues...].

Oui au crédit à la consommation (pour éviter de dépendre de l'usurier) : sinon on vend le petit cochon, sans avoir le temps de le faire grossir pour le vendre un bon prix....

On commence petit, avec de petits moyens ; même ceux qui ont peu pourront ainsi élever des lapins (reproduction rapide et fumier) , des poules, ensuite des vaches.....Des progrès considérables peuvent ainsi être faits.

[Question : et le commerce équitable ?

Réponse : il faut d'abord rendre hommage au commerce équitable, qui garantit un prix rémunérateur. Dans le produit qu'on achète en France, seulement 10 % va au producteur. Si le surcoût que le consommateur français va au producteur, ce n'est pas négligeable. En outre, le commerce équitable permet de promouvoir la qualité (environnementale, sociale).

Mais le vrai problème est d'attirer notre attention sur le café, le cacao.

Le commerce ne sera vraiment équitable que lorsque les règles auront été modifiées par l'OMC (Organisation mondiale du Commerce).

Et les fluctuations des prix ont des conséquences catastrophiques : ce sont elles qui provoquent les crises de la faim.

Si on observe l'évolution des cours sur plusieurs décennies, on observe d'une part une tendance de fond à la baisse (qui traduit le fait que la production est excédentaire), et d'autre part des fluctuations importantes.

Pour que les stocks mondiaux se dégonflent, et que les prix se stabilisent, on a mené pendant une quinzaine d'années une politique malthusienne : mise en jachère de terres, destruction de stocks laitiers (il est même arrivé qu'on jette du lait dans les rivières...).

« Doucement, on est pressé ! »

On va être obligé de remettre des haies (c'est bien pour les abeilles, et pour les coccinelles qui détruisent les pucerons).

La Politique Agricole Commune (PAC) va être remise en chantier. On entre dans un nouveau cycle 2013-2020, où les règles vont être revues.

Le nouveau commissaire européen, roumain représentant la petite paysannerie peut avoir de bonnes idées mais pèse peu, les décisions doivent être avalisées par la Commission (Barroso), discutées en Conseil des Ministres, puis soumises au Parlement européen (d'où viendra peut-être, bien qu'il soit libéral, un peu de bon sens).

Au titre de la PAC, la France reçoit 9,5 milliard d'euros, ce qui est un montant considérable (c'est l'équivalent du plan de reconstruction de Haïti pour dix ans). Sur 500 000 exploitations françaises, 300 000 en bénéficient (mais 80 % des subventions vont à 20 % des exploitants).

Ces subventions font l'objet de trois sortes de critiques :

- elles sont très illégitimes
- le montant total est attaqué (parce que « l'agriculture, c'est ringard »)
- pour l'OMC, c'est du dumping.

Ce serait le moment de repenser notre agriculture pour aller vers la qualité environnementale, l'indépendance, et pour renoncer à exporter (à vil prix) vers les pays du Sud les produits pour lesquels il y eu des subventions.

On pourrait s'appuyer sur la restauration collective, les comités d'entreprise. On créerait ainsi des circuits d'approvisionnement ayant une taille critique.

[question : et les semences ? dans le Sud on ne trouve pas de semences ; et l'urbanisation, qui détruit 50 000 ha/an].

... Le débat a du s'arrêter, l'heure limite fixée étant atteinte...

Echos de la Conférence Nationale des Comités Locaux du 12-13 mars 2011

par les Comités Locaux organisateurs : Attac Pays d'Arles, Vosges du nord, Strasbourg, Paris centre, et les participants d'Attac 92 : Hubert Nadin, Florence Lauzier, Cécile Ganeval.

La CNCL des 12-13 mars 2011, qui s'est tenue à Saint-Denis, a réuni 125 personnes représentant 63 comités locaux et 10 membres du CA. Ce regain numérique par rapport aux précédentes CNCL, démontre sa redynamisation effective.

Cette CNCL qui fut chaleureuse et dynamique s'est très bien déroulée. L'implication du siège fut efficace. L'équipe de préparation tient à remercier tout particulièrement l'association Andines pour le repas du samedi soir et sa disponibilité pour tenir la cafétéria durant ces deux jours.

Malgré tout, les événements politiques dans les pays arabes et la catastrophe effroyable qui s'est abattue sur le Japon étaient dans tous les esprits. La plénière du dimanche a d'ailleurs adopté un message de soutien destiné à Attac Japon et au peuple nippon.

La plénière de samedi a montré l'avancée des mobilisations sur la **campagne banques** dans certains Comités Locaux, (action de rue, exposition, action dans les agences bancaires, sites Internet ...) ces Comités Locaux, sont invités à présenter leurs actions sur SPIRALE (<http://www.spirale.attac.org/>) pour mutualisation. On rappelle qu'une liste de diffusion sur le thème des banque existe .

Les Comités Locaux, sont invités aussi à s'impliquer autant sur les **contre G8G20 2011** qu'en mars 2009. Une des façons de peser dans la campagne 2012 pourrait être de démystifier le G8 G20 et le rôle de Sarkozy dans cette affaire.

Poursuite du débat au sujet de l'Europe

Dans le numéro de janvier, nous avons publié un texte de Michel Berger : « faut-il abandonner l'euro ? », et dans le numéro de mars une « libre opinion » de Michel Fenayon : « l'impossible harmonisation sociale et fiscale dans le cadre des traités européens actuels ».

Le débat se poursuit ci-après, avec la réaction de Michel Berger au texte de Michel Fenayon :

Michel Berger

Il me semble que nous convergeons un peu sur des idées qui se rapprochent, car je suis comme toi persuadé que nous ne modifierons l'esprit et la lettre des traités que si nous faisons preuve d'une détermination nationale forte. Tu l'appelles "désobéissance européenne", et je suis persuadé que tu as raison dans le principe.

Reste à moduler habilement cette pratique, car si comme toi je crains assez peu qu'elle nous fasse exclure de l'Union, elle peut inciter les autres pays à en faire autant. Ce serait bon si les 27 pays allaient dans le même sens, mais tout serait facile et on harmoniserait la politique Européenne sans difficulté. Si au contraire chacun tire argument de notre désobéissance pour revendiquer ce qui lui convient le mieux, l'Union explose. Or nous ne le souhaitons ni l'un ni l'autre. Tout est donc question de dosage, difficile à trouver dans un pays comme la France où les opinions sont très partagées. Je n'en veux pour preuve que les multiples raisons, fort opposées, qui ont conduit au refus du traité constitutionnel.

Mais c'est bien dans le sens que tu indiques que l'on devra agir pour faire évoluer les traités Européens, et en premier lieu sur les indispensables harmonisations sociales et fiscales. J'accorde aussi une grande importance à une redéfinition des différents niveaux de décision, et à la mise en place d'un véritable budget européen, seul moyen à mes yeux de promouvoir une politique budgétaire commune et de dépasser l'absurde contrainte de la stabilisation de la monnaie et de l'encadrement autoritaire des déficits publics.

Si je crains une sortie de l'Union, c'est aussi que j'ai en tête l'abandon par la France de l'Euro, crainte sur laquelle je me suis déjà exprimé. Certes tu me diras que l'on peut abandonner l'Euro sans quitter l'Union, mais ce serait évidemment un coup très dur, et à mon sens une régression. Je sais que tu as de bons arguments pour penser autrement. Seul l'avenir pourra nous départager, et je n'ai sur ce point aucune certitude, seulement un pressentiment.

Quant au rôle de l'Union sur la paix, l'exemple que tu donnes de la Yougoslavie peut se renverser, car si la Yougoslavie avait appartenu à l'Union, le conflit aurait été à mon sens plus facilement évité. Mais je conviens que nous sommes là dans le domaine des suppositions et non des arguments. Il faudrait distinguer entre la concomitance hasardeuse, la simple corrélation ou la stricte relation de cause à effet. Je tiens cependant l'Union comme un facteur de paix, même si c'est loin d'être le seul. Si son aspect commercial est dominant, elle a aussi une valeur symbolique, et c'est loin d'être négligeable.

Notre discussion a permis à mon sens de mieux baliser nos divergences. A nous maintenant de les surmonter et de travailler ensemble à la meilleure façon de désobéir aux prescriptions mercantiles des instances Européenne et de définir les priorités à tenir.

Un projet d'université populaire à Malakoff

« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

Chaque citoyen a le droit de choisir. Choisir ses modes de vie, de consommation, de déplacement, de travail... avec toutes les conséquences que ces prises de position produisent sur notre environnement, sur la société où nous vivons et aussi sur les relations économiques et sociales à l'échelle de la planète.

Cette responsabilité individuelle et collective ne peut être assumée qu'en connaissance de cause. Dans le monde de plus en plus complexe, comment donner à tous la possibilité d'exercer son libre-arbitre, de faire des choix réels fondés sur la réflexion et non sur tel ou tel diktat publicitaire ou politique ?

L'éducation populaire est, plus que jamais, une nécessité. L'accès au savoir pour le plus grand nombre devient la condition *sine qua non* pour se réapproprier nos vies.

C'est pourquoi plusieurs associations de Malakoff se sont engagées dans un projet commun : organiser des rencontres avec des scientifiques pour poser, pendant une année, un regard pluriel sur un sujet choisi dans le vaste champ du « développement durable ». Ecologues, botanistes, sociologues, philosophes, historiens se succéderont au fil des séances, pour offrir sur une même question un état formel du savoir. Avec rigueur, mais aussi simplicité pour mettre à la portée de tous, les connaissances scientifiques qui mènent à la compréhension et à la réflexion.

A partir de l'automne prochain et durant toute l'année, le cycle proposé aborde la question de l'alimentation et de la sécurité alimentaire dans le monde :

Peut-on, veut-on... et comment nourrir la planète ?

Pour répondre à cette question, nous convierons des chercheurs (agronome, économiste, botaniste, sociologue et géographe) qui viendront transmettre leur savoir au cours de 4 à 6 séances.

Pendant la conférence et afin de permettre aux parents de se joindre à l'événement, leurs enfants pourront participer à des ateliers scientifiques, créatifs ou ludiques en lien avec le thème.

Si vous souhaitez aider les organisateurs à mener à bien ce projet, participer aux rencontres ou tout simplement être tenu au courant, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : amis92@free.fr

Agenda

5 avril Clamart « *Les Arrivants* »
Film documentaire de **Claudine Bories et Patrice Chagnard**.
20H 30 au cinéma Jeanne Moreau
Ciné-débat co organisé par le cinéma de Clamart et le collectif Multi Association de Solidarité Internationale (MASI), dont ATTAC 92 Clamart est membre
Intervenants : les réalisateurs Claudine Bories et Patrice Chagnard, et Antoine Decourcelle, de la CIMADE

L'histoire se passe à la Cafda (Coordination pour l'accueil des familles demandeuses d'asile). Caroline et Colette sont assistantes sociales. À longueur de journée, elles reçoivent des familles qui viennent demander l'asile en France. Chaque jour, il en arrive de nouvelles - avec ou sans bagages, avec ou sans passeport, dans des charters ou dans des camions bâchés. Un matin, c'est Zahra, une jeune Erythréenne enceinte de huit mois ; un autre jour, les Kanasha, une famille du Sri Lanka, avec leurs deux enfants ; puis ce sera les Moulou, un couple d'Erythrée, et leur bébé ; et encore les Wong, qui arrivent tout droit de Mongolie. Dans leurs regards épuisés, on peut lire à la fois une peur immense et une détermination sans faille. Ils viennent de si loin et ils attendent tant ! Comment répondre au flot débordant de toutes ces détresses, de tous ces besoins ? Avec ces familles, c'est le monde entier qui débarque dans la vie de Caroline et Colette, et dans la nôtre. Un monde chaotique et violent, bouleversant.

Bandes-annonces et infos complémentaires : <http://attac92clamart.free.fr/autre/spip.php?article431>

6 avril Malakoff **Propos racistes : souffrir du dire,**
Débat organisé par la Section LDH Malakoff-Bagneux-Montrouge
20 h , 28 rue Victor Hugo
avec **Pap Ndiaye** (historien, spécialiste de la question noire, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales)
et **Nadia Doghramadjian** (secrétaire générale adjointe de la Ligue des droits de l'Homme)

7 avril Montrouge **L'éducation populaire, porteuse de transformations sociales**
Réunion-débat ATTAC 92, avec Didier Minot,
20 h 30, Maison des Associations, 105, avenue Aristide Briand

Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes attac92@attac.org

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92> (Jean-Louis Montel) (web.attac92@attac.org)

Président d'ATTAC 92 : Eric Colas president.attac92@attac.org Secrétaire : Michel Fenayon secretaire.attac92@attac.org

Vice-secrétaire : Sophie Maloberti Trésorier : Hubert Guérinet

CNCL Attac Ile-de-France : Cécile Ganeval Groupe communication : Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier : Nicolas Lasman, Jacques Pinoteau Correspondant Electronique Local Jean-Paul Allétru

Groupes de proximité :

Bagneux : Daniel Monteux Asnières : Guy Rodary Clamart : Eric Colas Antony : Cécile Ganeval; Benjamin Ball

Colombes : Bernard Kervella Rueil-Malmaison : Cyril Pocréaux Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol

Courbevoie : Annie Reynaud Montrouge : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas ; Marjorie Gaudemer Genevilliers : Nelly Viennot

Bulletin d'adhésion 2011

NOM (en capitales) : **PRENOM :** **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

Date de naissance : **Profession :**

Adresse : **Code postal :** **Ville :** **Pays :** **Téléphone fixe**

..... **Mobile :**

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) :

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2010 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

